

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE DÉCEMBRE 2025

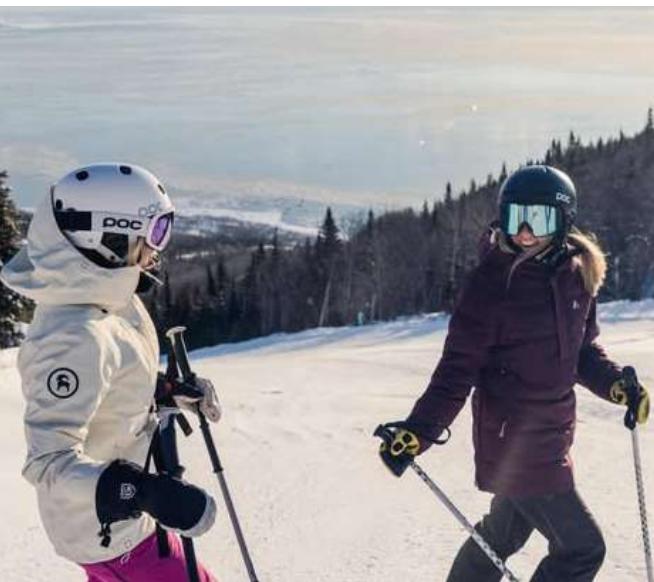


Infos communautaires	2
Infos - Incendie	15
Avis - Travaux publics	16
Infos - F.A.D.O.Q.	18
Événements	20
Conseil municipal	22



En cette fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de succès.

À LA UNE



JOURNÉE DES RÉSIDENTS

Cette année encore, Le Massif de Charlevoix est heureux de renouveler ses offres pour faciliter l'accès à la montagne aux résidents·es de Petite-Rivière-Saint-François à l'occasion de trois journées spéciales au cours de la saison 2025-26.

Le dimanche 29 mars, les résidents·tes du village bénéficient de 50 % de réduction sur le tarif courant du billet journalier pour dévaler la montagne, sur preuve de résidence.

Voyage historique au cœur de Petite-Rivière-Saint-François



Le temps des foins

Petite-Rivière-Saint-François a soufflé ses 350 bougies cette année, ce qui en fait l'un des villages pionniers de la province. C'est l'occasion idéale de revisiter, en images et à travers ses moments marquants, l'histoire de ce village pittoresque situé aux portes de Charlevoix.

La Presse signe un superbe dossier sur Petite-Rivière-Saint-François

Un voyage à travers 350 ans d'histoire, de résilience et d'attachement au fleuve. On y redécouvre notre village sous un nouvel angle, entre patrimoine, paysages grandioses et fierté riveraine. « Petite-Rivière-Saint-François : un lieu minuscule en taille, immense en histoire – où chaque rivage raconte un chapitre du Québec. »

Un grand merci à l'équipe de Tourisme-Charlevoix pour cette belle retombée pour notre région.



EN ROUTE VERS LE BÉNÉVOLAT!

Cette année, c'est sous le thème « En route vers le bénévolat! », proposé par le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), que nous soulignons la Journée internationale des bénévoles, célébrée aujourd'hui, le 5 décembre 2025.

À Petite-Rivière-Saint-François, nos bénévoles sont le moteur de notre communauté. Leur temps, leur soutien et leur générosité contribuent chaque jour à faire de notre municipalité un milieu de vie chaleureux, vivant et solidai-

re. Que ce soit à travers nos comités municipaux, nos organismes ou nos nombreux événements comme ceux du 350e, leur dévouement est inestimable et souvent discret.

Merci à toutes et à tous. Votre engagement nous inspire.

À LA UNE



Départ à la retraite!

Vendredi dernier, la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François soulignait le départ à la retraite de deux collègues de longue date : Jean-Marc Ouellet et Alain Dufour.

Après plus de 15 ans de service à titre de journaliers, ils laissent derrière eux un héritage de dévouement et de travail accompli avec cœur.

Pour marquer l'occasion, une montre avec une petite gravure personnalisée leur a été offerte, symbole de reconnaissance pour toutes ces années à nos côtés.

Nous vous invitons à leur laisser un mot de remerciement ou un message d'amitié dans les commentaires afin de leur témoigner toute l'appréciation de notre communauté.

Merci Jean-Marc. Merci Alain.

Bonne retraite... bien méritée!



Dominique Maltais prend la tête du Service incendie de Petite-Rivière-Saint-François

La Municipalité est fière d'annoncer la nomination de Dominique Maltais à la direction du Service de sécurité incendie et de la sécurité civile. Reconnue pour son leadership, sa rigueur et son engagement envers son coin de pays, elle succède à Louis Simard, en poste depuis 1990.

Dominique aborde ce nouveau rôle avec enthousiasme et une vision axée sur la rigueur opérationnelle, le développement des compétences et des relations humaines fortes et transparentes.



HEURES D'OUVERTURE: Lundi et Mercredi de 18h à 19h30

Fermeture le 24 et le 31 décembre 2025.

La chute à livre à la porte extérieure sera accessible. Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes!

INFO COMMUNAUTAIRE





HBR
SERVICES
AUTOS

LOCATION DE VOITURE

(car rental / aluguel de carro)

Valet service

Téléchargez l'application Turo pour une expérience optimale.

Download the Turo app for the best experience.

Baixe o aplicativo Turo para uma experiência otimizada.



 @HBRSERVICEAUTOSQC

 HBR SERVICES AUTOS



Notre service de conciergerie et de valet est à votre disposition pour tous vos déplacements et besoins particuliers. Réservations de transports, d'événements, d'excursions ou assistance personnalisée, nous nous occupons de tout pour rendre votre séjour agréable et sans souci.

N'hésitez pas à nous contacter !

INFO COMMUNAUTAIRE



FÊTE DE NOËL

ÉDITION 2025

Mercredi 17 décembre

*18h à 20h30 au chalet de la base
du Massif de Charlevoix*



18h00 : Arrivée des familles

18h30 : Visite du Père Noël et ses lutins

18h45 : Début de la remise de cadeaux

20h30 : Fin de l'activité

*Chocolats chauds et sucreries, espaces feu, stations
de jeux et des surprises!*



DE JOYEUSES FÊTES
À TOUS NOS CITOYEN(NE)S !



**LE MASSIF
DE CHARLEVOIX**

POUR TOUTS LES DÉTAILS, VISITEZ LE PETITERIVIERE.COM

INFO COMMUNAUTAIRE

Chèque emploi-service Devenez aide à domicile



Aidez à maintenir à domicile des personnes en perte d'autonomie ou vivant avec une déficience physique.

Tâches définies selon vos intérêts et vos capacités

- Aide au repas, à l'entretien ménager, etc.
- Aide à se vêtir, à l'hygiène, etc.
- Répit pour les proches aidants.

Conditions et avantages :

- Rémunération compétitive de 20,54\$/h.
- Des formations rémunérées et un soutien conseil par une équipe expérimentée de professionnel(le)s.

N. B. : Le rôle du CIUSSS de la Capitale-Nationale est de soutenir les usagers-employeurs éligibles au chèque emploi-service.

ciussscn.ca/cheque-emploi-service



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec



La patinoire est officiellement ouverte !

C'est le moment de l'année que tout le monde attendait ! Grâce à la belle vague de froid des derniers jours, notre équipe a pu travailler la glace et ouvrir la patinoire dès aujourd'hui. Elle n'est pas encore parfaite, début de saison oblige, mais nous sommes très fiers de pouvoir l'offrir à la population aussi tôt. Vous pouvez également dès maintenant profiter de notre anneau de glace.

Horaire d'ouverture :
10 h à 22 h, tous les jours.

Merci à toutes et à tous pour votre patience et votre enthousiasme.

On vous souhaite un magnifique début d'hiver : profitez de la glace, sortez le bout du nez dehors et amusez-vous !

INFO COMMUNAUTAIRE



Sensibilisation sur les pratiques d'entretien des routes en hiver

Comme plusieurs d'entre vous l'ont remarqué, nos pratiques de déneigement pour le tronçon de la Principale, entre le secteur Maillard et Le Massif, ont été légèrement modifiées par rapport aux années précédentes. Ces ajustements découlent des directives du MTQ ainsi que de

considérations environnementales, notamment en lien avec la protection de la nappe phréatique. Il ne s'agit d'aucune directive d'ordre politique 😊

Pourquoi ces changements?

Les nouvelles consignes visent à réduire l'utilisation de certains abrasifs et fondants chimiques afin de limiter les impacts environnementaux. Nous avons donc adapté nos méthodes d'entretien, tout en maintenant un niveau de sécurité conforme aux normes strictes du MTQ.

Qu'est-ce que cela signifie pour la route?

Il est possible que la chaussée ne soit pas déneigée «jusqu'au pavage» à 100 % en tout temps. Toutefois, soyez assurés que :

- nous respectons les standards de qualité et de sécurité établis par le MTQ;
- nos équipes sont mobilisées pour intervenir rapidement selon les conditions météorologiques;
- la sécurité des usagers demeure notre priorité absolue.

PROCÉDURES

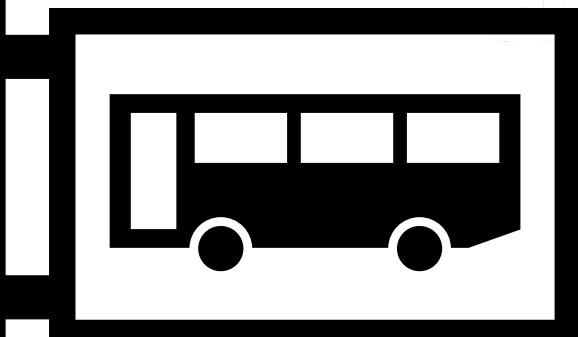
Nous souhaitons vous informer que lors de précipitations dans le secteur MTQ, soit de l'intersection de la rue Principale et de la route 138 jusqu'au Club Med, une déneigeuse est présente 24/24 et s'affaire à gratter.

Selon le type de précipitations et la vitesse de l'accumulation, le type d'agrégat est choisi. Si l'il s'agit d'une légère précipitation, de la criblure mélangée au sel sera épandue du début de la rue Principale jusqu'au chantier Maritime. S'il s'agit d'une accumulation rapide, le sel sera choisi pour ce secteur.

Du chantier maritime jusqu'au club Med, le secteur est gratté par la déneigeuse et lors de l'arrêt des précipitations, l'agrégat épandue peut être du sable ou de la criblure selon la circonstance. Les mêmes opérations seront fait pour tout le secteur du Village.

Pour ce qui est du secteur de la Martine, une déneigeuse gratte les chemins. Suite aux précipitations, du sable mélangé au sel à 5% sera épandue dans tout le secteur, mis à part l'intersection rue Principale et chemin de la Martine. Sinon du sel ou de la criblure sera épandue, toujours selon le type de précipitations. Selon les températures qui peuvent être très froide, à partir de -15 ° Celsius, il peut être difficile de maintenir une adhérence adéquate pour les véhicules étant donné que le sel n'a pas la même efficacité.

Nous vous remercions de votre compréhension et demeurons disponibles pour répondre à vos questions.



Service de TAXI-BUS de Transport Mobilité Collective de Charlevoix

Le transport avec le Taxi-Bus est disponible du lundi au vendredi (départs réguliers entre 7:30 et 8:00 et retour à 16:00).

Pour que les départs puissent avoir lieu, il doit y avoir un minimum de 3 personnes en tout temps.

Pour réserver votre place, vous devez appeler avant 14:00 LA VEILLE du départ, les jours ouvrables, au 418.400.8080 poste 1.

Vous laisserez un message et une ressource prendra les messages en fin de journée pour le lendemain.

Chaque personne est prise en charge à partir de son domicile et ramenée à son domicile.

Le coût du billet est de 5\$ aller et 5\$ pour le retour à destination de Baie Saint-Paul. Pour les usagers qui voudraient aller vers l'est (ex.: Malbaie), il sera possible d'effectuer un transfert vers l'expressbus sans frais supplémentaire !

Il est également possible, pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de se procurer un liuret de 10 passages pour 30\$.



Mobilité
collective
Charlevoix
418 400-8080

INFO COMMUNAUTAIRE



Hatha Yoga

Ce cours offre la possibilité d'apprendre à bien maîtriser son souffle, pratiquer des postures de yoga énergisantes et développer davantage son équilibre

Bienfaits :

- ✓ diminuer son stress
- ✓ assouplir son corps
- ✓ renforcer ses muscles

Hatha Yoga : 17h à 18h tous les lundis

Yin yoga

Ce cours vous permet d'aller plus profondément dans les étirements et se connecter à sa respiration pour une meilleure connaissance de son corps en lien avec son esprit

Bienfaits :

- ✓ détente profonde
- ✓ légèreté et souplesse du corps
- ✓ diminution des tensions

Yin Yoga : 18h30 à 19h30 tous les lundis



Endroit :

Centre Municipale de Petite-Rivière-Saint-François
Prix pour 12 cours : 170.\$ - Séances à la carte 18 \$

N.B. : Si vous prenez les deux cours ou un couple inscrit à un des cours le prix est de : 320 \$
Vous devez apporter votre tapis

Pour procéder à votre inscription et/ou pour de plus amples informations communiquer avec le professeur :

Céline Lévesque tél. : 418-871-8930
Courriel : celine.levesque1@icloud.com



INFO COMMUNAUTAIRE



**Partez à la découverte
de musées avec la carte
MUSÉO!**

Disponibles dans les bibliothèques
membres du Réseau BIBLIO.

**Emprunter un musée, c'est aussi
simple que d'emprunter un livre!**

LA CARTE MUSÉO

La carte MUSÉO offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.

Pour profiter du service, l'abonné n'a qu'à se rendre à sa bibliothèque municipale et emprunter la carte MUSÉO. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre!

Ce qu'il faut savoir à propos de la carte MUSÉO

Service en vigueur du 1^{er} octobre au 31 mai

Offert aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA

Disponible au comptoir de prêt des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA

Laissez-passer pour l'admission gratuite dans les musées participants*

Valide pour 2 adultes et les enfants de 17 ans et moins d'une même famille

Le tarif régulier selon l'âge s'applique à toute personne additionnelle

Prêt d'une durée de 14 jours non renouvelable

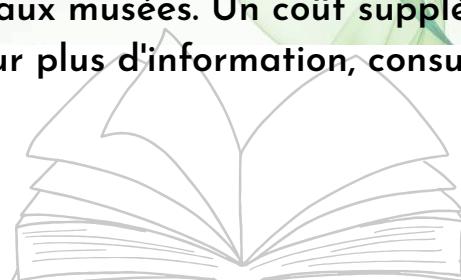
En cas de perte, des frais de 20 \$ s'appliquent

Repérable dans le catalogue en ligne du Réseau BIBLIO CNCA

Consulter l'horaire sur le site Internet du musée

Besoin de renseignements additionnels sur la carte MUSÉO ? Communiquez avec votre bibliothèque municipale.

* Tarif d'admission générale aux musées. Un coût supplémentaire peut être exigé pour certaines expositions. Pour plus d'information, consulter le site Web du musée.



INFO COMMUNAUTAIRE

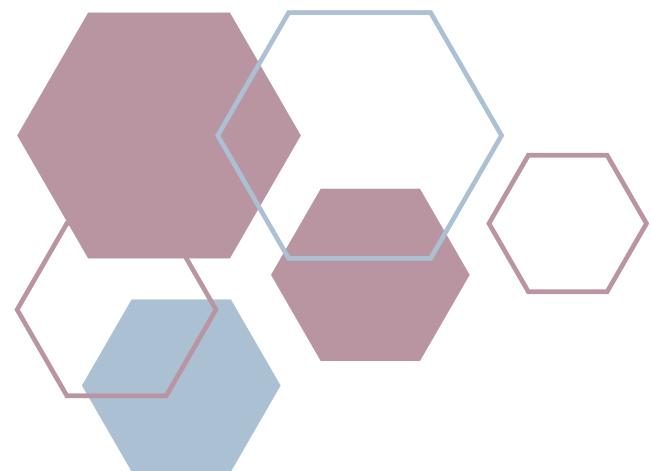


Quelle belle soirée pour célébrer le 50e anniversaire de Tourisme-Charlevoix au Fairmont Le Manoir Richelieu !

Soirée toute spéciale animée par la comédienne Guylaine Tremblay, marraine du 350e de Petite-Rivière-Saint-François et ambassadrice de notre communauté.

Roxane Duby (agente de développement), les conseillères Viviane De Bock et Catherine Coulombe, ainsi que notre nouveau maire Serge Bilodeau, étaient présents pour souligner l'importance de ce partenaire incontournable.

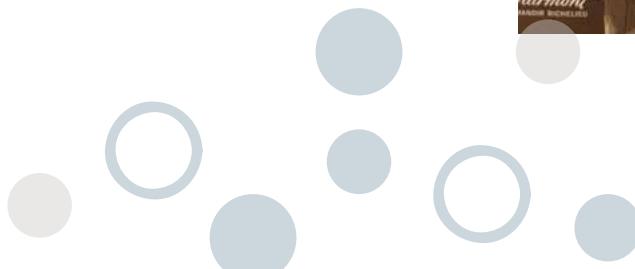
Merci à Tourisme Charlevoix de faire rayonner notre région et chacune de nos municipalités, jour après jour ainsi qu'aux autres membres/ attrait participants pour cette merveilleuse soirée !



Le directeur général Stéphane Simard et le nouveau maire Serge Bilodeau étaient présents au gala du FRIL, tenu le 13 novembre au Fairmont Le Manoir Richelieu.

Une soirée dédiée au soutien des infrastructures et des équipements sportifs dans Charlevoix, et à la mise en lumière de jeunes athlètes, de bénévoles et de parents qui font rayonner notre région.

Félicitations à Gaétan Sirois de la SADC Charlevoix et toute son équipe pour cette édition mémorable, bravo à tous les lauréats... et merci aux partenaires qui contribuent à cette belle cause!



INFO COMMUNAUTAIRE



Joyeux Noël!
Bonne Année 2026!



Que cette période des fêtes soit remplie de paix et de moments précieux avec vos proches. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour une nouvelle année remplie de santé et de bonheur!

L'atelier de janvier « Fabrication d'un calendrier perpétuel »

Jeudi le 15 janvier à 13h à la salle municipale

Inscription auprès de Suzanne Lapointe 418-327-6000

Gratuit pour les membres et \$20 pour les non-membres

Si vous voulez devenir membre, rejoignez-nous par courriel :

regroupementaprfs@gmail.com

Notre page FB : [Artistes et Artisans de Petite Rivière Saint-François](#)

Au plaisir de se rencontrer lors de nos activités à venir!

Le CA du regroupement des artistes et artisans de Petite-Rivière-St-François

INFO COMMUNAUTAIRE



Québec

Entente de développement culturel

Aux citoyens de Petite-Rivière-St-François de 14 ans et +

Nous sommes fiers de vous annoncer que le Regroupement ouvrira ses portes pour un atelier d'initiation au tissage, de démonstrations et une visite de ses installations.

QUAND: Dimanche à 9H45 le 18 janvier 2026

OÙ: Dans nos locaux de l'école St-François (au 2^e étage)
entrée par la cour arrière, la porte de la garderie

Suite à cet atelier, vous êtes intéressés à en connaître davantage sur le tissage? Nous prendrons les inscriptions pour des cours particuliers de tissage et cela entièrement gratuits.

Vous ne pouvez assister? Ou êtes à mobilité réduite et nos locaux sont au 2^e étage? Pas de soucis, nous avons un métier de table que nous pourrons apporter à votre domicile et ainsi vous initier chez vous. SVP prendre rendez-vous auprès de: Dominique 418-632-1034

Suivez-nous sur Facebook:
artistes et artisans de petite rivière saint-françois
Et celui de la municipalité



BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY
PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

OUVERT
À TOUS !

*Rejoignez-nous
pour un moment de convivialité !*

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

28 JANVIER 2026

6H00

Sur Inscription via messenger ou en donnant votre nom à la
responsable à la bibliothèque

Viens essayer les jeux de la
bibliothèque, il y en a pour tous les
âges et tous les goûts





Prévention des incendies

Le premier responsable C'est toi !

Arbre de Noël

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.

lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

Bougies

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.

cuisine des fêtes

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

Avertisseurs de fumée et piles

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.

Appareil de chauffage électrique portatif

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.

rallonges électriques

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.

Sorties Et voies d'accès

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

Cendres chaudes

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

brûleur à fondue

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Québec.ca/prevention-incendies

AVIS : TRAVAUX PUBLICS



CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2026

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES:
MARDI

RÉCUPÉRATION:
MERCREDI

COMPOST:
JEUDI

COLLECTE REMISE AU JOUR OUVRABLE SUIVANT

COLLECTES SUR RÉSERVATION SEULEMENT:

Résidus verts, réservez avant le 7 mai et le 29 octobre

Encombrants, réservez avant le 28 mai et le 17 septembre

GUIDE DU TRI

Déchets

Les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Containants, emballages et imprimés.

Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
			4	5
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
			4	5
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V
			1	
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	M	J	V
		2	3	4
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
		2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
			1	2
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler quelques consignes concernant la cueillette de matières résiduelles.

Afin de maintenir un environnement propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble de la communauté, il est essentiel que les bacs de vidange soient sortis seulement la veille de la collecte et retirés le jour même. Des bacs laissés trop tôt ou trop longtemps encombrent les trottoirs, nuisent à la visibilité, attirent les animaux et compliquent le travail des équipes. En période hivernale, ces impacts s'accentuent: les abcs obstruent les opérations de déneigement, risquent d'être ensevelis ou endommagés et augmentent les risques pour les piétons. Pour ces raisons, le non-respect du règlement peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale.

En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

Avis à tous:

À l'occasion, il peut arriver que la collecte des matières résiduelles soit retardée.

Dans ce cas, vous pouvez laisser vos bacs au bord du chemin jusqu'à ce que la collecte soit effectuée. Dans cette situation, aucun avis ne vous sera envoyé.



INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ

**Aux membres de la FADOQ,
Nous vous souhaitons un joyeux anniversaire!**

DÉCEMBRE

- 3 Christophe Lajoie
- 4 Pierrette Tremblay
- 6 Martine Emond
- 9 Robert Bouchard
- 9 Germain Lavoie
- 10 Esther Bouchard
- 18 Liliane Lavoie
- 24 Léon-Noël Dufour
- 29 Jocelyn Bouchard
- 30 Roger Bouchard



JANVIER

- 3 Jean-Léon Bouchard
- 4 Jean-Yves Dufour
- 7 Jean-Yves Bouchard
- 9 Sylvie Laperrière
- 10 Jean-Guy Lavoie
- 10 Alain Dufour
- 16 Jacques Bouchard
- 18 Danielle Larouche
- 20 Jacques Lavoie
- 22 Claude Bédard
- 27 Danielle Dufour
- 28 Yves Bouchard



VIACTIVE

Tous les vendredis de
10:00 À 11:00
SALLE MUNICIPALE

De retour le
16 janvier.

Le baseball poche sera de retour
dès le 14 janvier 2026!

**JOYEUSES
FÊTES!**

INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ

MENU Popotte roulante

DÉCEMBRE

Mardi 16 décembre : Potage aux carottes, cuisse de poulet B.B.Q., patates risolées, sauce BBQ, salade de chou, pain hamburger, gâteau blanc.

JANVIER 2026

Mardi 13 janvier : Soupe aux pois, pain de viande, patates pilée et légumes, gâteau renversé aux ananas

Mardi 20 janvier : Soupe aux légumes, filet de morue, riz aux légumes, pouding au pain.

Mardi 27 janvier : Soupe à l'oignon, hot hamburger, patates pilées et pois verts, gâteau salade de fruits.

Mardi 3 février : Soupe au poulet et nouilles, cigares au chou, patates rondes et légumes, pain aux bananes.

Mardi 10 février : Soupe au chou, sauce boeuf haché aux légumes, brocolis, choux-fleurs et haricots, pouding chômeur.

REPAS COMPLET : Soupe, plat principal, accompagnement et dessert.

La popotte roulante vous souhaite de Joyeuses fêtes!



Service de repas préparés
pour la communauté

Menu sujet à changement sans
préavis. Pour information :
418.632.1049

ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE 2025

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3 Baseball poche	4	5 VIACTIVE	6	7
8	9 • SÉANCE DU CONSEIL	10 Baseball poche	11	12 VIACTIVE	13	14
15	16	17 Fête de Noël	18	19	20	21
22 Bureau ouvert	23 Bureau fermé de retour le 5 janvier	24	25 Noël Joyeux noël	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 Bonne année 2026	2	3	4
5 Réouverture des bureaux Yoga	6	7	8	9	10	11
12 Yoga	13	14 Séance du conseil Baseball poche	15	16 VIACTIVE	17	18
19 Yoga	20	21 Baseball poche	22	23 VIACTIVE	24	25
26 Yoga	27	28 Baseball poche	29	30 VIACTIVE	31	

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM

ÉVÉNEMENTS

Retour en image : Illumination du sapin à la @cooplaffluent

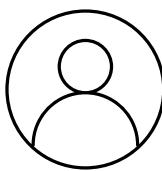
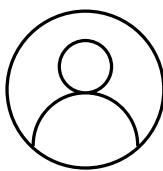
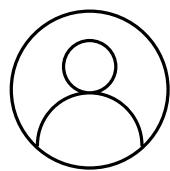
Quelle magnifique soirée à Petite-Rivière-Saint-François ! Vous avez été nombreux à venir célébrer l'illumination du sapin, et l'ambiance était tout simplement magique. Le Grinch et notre lutine ont su émerveiller petits et grands, tandis que le tout nouveau parcours lumineux a ajouté une touche féérique qui a charmé tout le monde.

Merci aux familles, aux enfants et à tous ceux qui ont fait de cette soirée un moment chaleureux et rassembleur.

On vous souhaite déjà un joyeux temps des Fêtes (avec un peu d'avance!) – voilà un lancement officiel tout en lumière pour la saison !



CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2025

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François:

Adoption du règlement 766 qui réajuster le salaire du maire afin de s'assurer que l'augmentation de 2022 soit la même pour tous les membres du conseil ($\downarrow \simeq 3\%$ pour le maire) + ajout d'un salaire pour le maire suppléant.

	2022		Indexé 2026	
	Règlement # 694	Règlement # 766	Règlement # 694	Règlement # 766
Salaire du maire	38 800 \$	37 938 \$	43 457,75 \$	42 492,27 \$
Maire Suppléant	0 \$	900 \$	0 \$	1 008,04 \$

Adoption du Règlement 767 – qui ajoute en début de séance une période de questions d'une durée de 15 minutes qui doit porter sur des points à l'ordre du jour.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 768 abrogeant le règlement 346 relatif à la gestion des matières résiduelles de la MRC qui sera applicable en Janvier 2027.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 769– qui modifie le calendrier de collecte des ordures sur le territoire de la Municipalité

Adoption du règlement numéro 765, qui permettant la mise en place d'écurie en zone H-42. Permet la garde d'un maximum de six chevaux sur une superficie de 20 000 m² et plus en zones H-30, H-38, H-40, H-41, H-42 et H-43. L'usage doit être exercé entièrement dans une zone où la garde ou l'élevage de chevaux est permise

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 770– qui modifie les de recule en zone F-16 (Parc entrepreneurial)

	Mètre	Mètre
Marge de recul avant minimale - bâtiment principal	15	8
Marge de recul arrière minimale - bâtiment principal	15	4
Marge de recul latérale minimale - bâtiment isolé	10	4
Somme minimale des marges de recul latérales - bâtiment isolé	20	8

Un mandate Monsieur Stéphane Simard pour monter pour les options ainsi que leur coût afin d'analyser ultérieurement l'option de télédiffusion lors d'une séance ultérieure. Un test sera fait avec le matériel actuelle lors de la séance de janvier.

Un mandat à Monsieur Marc-André Paré, consultant spécialisé pour accompagner la Municipalité dans le recrutement d'un DGA pour une somme maximum de 4 000 \$, plus taxes

Désigne en remplacement de madame Geneviève Bouchard, monsieur Robert Dugas coordonnateur aux loisirs, culture et communautaire, pour représenter la municipalité au sein du conseil d'administration de Forum Jeunesse.

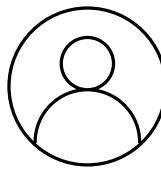
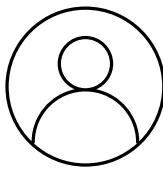
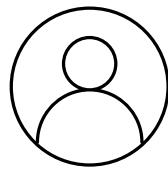
Accepte la soumission déposée par PE Pageau pour la réalisation des travaux de pavage de la Rue Dufour et la rue De Lavoye, conformément aux documents d'appel d'offres pour une somme de 177 128.18 plus taxes applicables payé à même TEC 2024-2028.

Achat d'un serveur d'une valeur maximale de 12 000 \$ avec installations

Achète un maximum de cinq (5) billets à 212.59 \$ l'unité pour le Rendez-vous en gestions des ressources humaines 2026 qui se tiendra en février 2026.

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 703 100 \$ qui sera réalisé le 23 janvier 2026.

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2025 (SUITE)

Nomme monsieur Francis Laroche à titre de représentant citoyen au sein du conseil d'Accès Petite-Rivière et de monsieur Bernard Duchesne à titre de membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Signature du contrat de travail de LouisSimard, chef pompier, qui sera rétroactif au 1 janvier 2023.

La municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a remporté, lors du gala du FRIL 2025, un prix d'une valeur de plus de 2 000 \$. Elle a décidé de céder ce prix à l'OPP de l'école Saint-François afin que celle-ci puisse le mettre à l'encan et conserver les sommes ainsi recueillies pour organiser une ou des activités sportives pour les jeunes de l'école.

Autorise l'adhésion du responsable de l'urbanisme et de l'inspecteur en bâtiment, à la COMBEQ pour l'année 2026, pour un montant de 615 \$, plus les taxes applicables.

Adopte le calendrier des séances ordinaires de la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François, pour l'année 2026 et qui se tiendront le mardi et débuteront à 19h30.

Voici les dates:

- | | |
|---------------|--------------|
| •13 janvier | •10 février |
| •10 mars | •14 avril |
| •12 mai | •09 juin |
| •14 juillet | •18 août |
| •08 septembre | •13 octobre |
| •10 novembre | •08 décembre |

Participe financièrement pour une somme de 1 500 \$ à la Virée Nordique 2026.

Confirme sa collaboration avec l'École Saint-François pour la tenue du programme Étude-ski 2026. M. Robert Dugas ainsi que Mme Roxane Duby sont autorisés à agir comme moniteurs bénévoles, sans perte de traitement.

Mandat à la FQM ne dépasse pas la somme de 4 500 \$, plus les taxes applicables pour monter un appel d'offre préalable à l'obtention du bilan de santé de l'église.

Dépose les déclarations des intérêts pécuniaires.

Autorise le paiement numéro 3 à Deltec Construction 2022 Inc pour les travaux de construction du bâtiment multifonctionnel dans le parc entrepreneurial au montant de 502 714.08 \$ incluant les taxes.

Appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes concernant le projet du Gouvernement fédéral d'examiner le mandat de la Société canadienne des postes.

Embauche madame Dominique Maltais comme Chef pompier et responsable de la sécurité civile.

Retrouvez l'intégralité de nos règlements municipaux sur le site internet de la municipalité au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également les comptes rendus des séances du conseil

Afin d'assurer une meilleure organisation de la séance, nous vous informons que la 1ère période de questions sera limitée à 15 minutes.

La 2ème période de question sera de 30 minutes et il sera permis de poser plusieurs questions en lien avec l'ordre du jour seulement, à la fin de la séance.

À Petite-Rivière,
on se respecte !

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et éviter de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

**MERCI
POUR VOTRE COOPÉRATION !**



Apprenez-en plus et adhérez au code en vous rendant au petiteriviere.com



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS